

Lettre à la Communauté Educative

Lettre à la Communauté Educative

N° 13

8 juillet 2013

Chers Parents,
Chers Membres du Personnel,
Chers Professeurs,
Chers Amis de l'Institution,

Au cœur de l'été, il nous a semblé opportun de vous parler d'un thème qui accompagne la question éducative, à tous ses niveaux : **l'esprit de pauvreté**. L'idée est d'aider les jeunes à disposer leur cœur pour vivre une année scolaire 2013-2014 marquée par cet « esprit de pauvreté », si cher à notre Pape François.

Lorsque nous parlons de pauvreté, les jeunes pensent immédiatement aux personnes sans abri, sans domicile fixe comme l'on dit aujourd'hui. Nous-mêmes avons peut-être d'autres images qui font surface : le Sahel, les morts de froid qui, chaque année, émaillent nos journaux. Bien entendu, nous devons lutter, sans cesse, pour éradiquer ce cortège de misères qui accable tant de personnes. Mais ce n'est pas sur terrain-là que nous voulons nous placer, bien que nous ayons à lutter contre ces pauvretés.

L'esprit de pauvreté est tout autre chose.

L'usage des biens matériels est légitime et bon en soi. Mais comment inculquer à nos jeunes le fait de prendre soin des choses qu'ils utilisent ? Sommes-nous soucieux qu'elles se conservent et qu'elles durent le plus longtemps possible ? Faisons-nous en sorte que rien ne s'abîme, en étant attentif à être économe ? Quelle parole, quelle attitude avons-nous face à un enfant ou un jeune qui estime « qu'il ne fait rien de mal » en malmenant un objet qui lui appartient.

La véritable écologie, le véritable développement durable passe sans doute par le regard que nous avons sur les biens matériels. Sans rien faire d'extraordinaire et dans la discrétion, cultivons-nous ce soin aux petites choses, en particulier lorsqu'il s'agit du bien d'autrui ? Quel souci avons-nous du « bien commun » ?

Dès le plus jeune âge, l'enfant doit comprendre que tout n'est pas acquis, qu'il ne suffit pas de demander pour obtenir. Nous l'avons déjà souligné dans des *Lettres* antérieures, l'éducation de la volonté est un axe majeur : c'est par le sens de l'effort d'abord, par celui du travail bien fait et constant ensuite, que l'on acquiert progressivement ce qui est nécessaire.

D'ailleurs, les enfants qui ont de l'argent de poche le savent très bien. Ils ont économisé (baby sittings, etc.) et, devant une dépense qu'ils auraient faite aisément si ce n'était pas sur leur argent, ils nous disent alors : finalement, ce n'est pas si important. La conscience du coût des choses est alors bien plus aiguisée.

Développer cette conscience, être détaché des biens matériels, ce n'est pas vivre dans l'austérité. C'est comprendre progressivement que l'important n'est pas là. Que les biens matériels ont une valeur,

mais une valeur somme toute relative, qui passe. Or, nous le constatons : notre civilisation, au moins en Occident, est dominée par la satisfaction des plaisirs individuels, via une certaine idée de la consommation.

Or, nous souhaitons éduquer à la générosité et à la gratuité. Il nous semble, comme d'autres l'ont si bien écrit, qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. La générosité, le partage, sont des valeurs qui s'éduquent. Apprenons à nos enfants à prêter et de manière habituelle et, plus ponctuellement et encadrée par les parents, à donner. Les deux « bols de riz » que nous organisons chaque année, à l'occasion du Carême, sont une belle occasion de dire : en toute connaissance de cause, je choisis librement de me priver un peu pour donner beaucoup.

Les enfants, les jeunes ont besoin de voir que les adultes s'engagent aussi dans cette voie du partage et de l'attention aux autres. Ce qui se vit est aussi fort que ce qui se dit. Faire et dire, dire et faire ; face aux jeunes nous avons à être cohérents. Ils savent, avec raison, pointer nos dysfonctionnements en ce domaine.

Enfin, l'esprit de pauvreté permet aussi de ne pas céder aux modes éphémères. L'esprit de pauvreté devient alors une véritable école de la liberté.

Mais il existe aussi un autre type de pauvreté : celui de l'humilité. En effet, l'humble considère qu'il est petit. L'esprit de pauvreté interroge l'homme dans son être le plus profond. La « pauvreté » fait référence à une relation de dépendance à l'égard des autres, de Dieu. Le « pauvre » est celui qui ne peut se suffire à lui-même ». Cela peut être difficile à entendre aujourd'hui où l'on présente la capacité à se suffire à soi-même comme une force.

D'ailleurs, au sens biblique les pauvres sont « ceux qui n'ont pas le cœur fier ou le regard hautain » (Psaume 130). De même, la première béatitude de l'Évangile nous parle des « pauvres en esprit » (Mt 5,3). Il faut éliminer une interprétation équivoque qui attribuerait le bonheur aux simples et aux diminués mentaux. Cette béatitude signifie : heureux ceux qui sont détachés des biens matériels ou ne leur sont pas totalement soumis. Ceux qui ont le cœur de pauvre, c'est-à-dire les petits, les humbles aux mains ouvertes à l'action de Dieu qui pourra les combler. Ainsi, l'esprit de pauvreté conduit à s'en remettre à la Providence, qui libère des inquiétudes du lendemain.

Là où est notre trésor, c'est là qu'est notre cœur. L'esprit de pauvreté est donc avant tout une disposition intérieure. Et cette disposition, nous ne pouvons l'acquérir et la conserver qu'en ayant conscience de notre fragilité humaine ; et, pour nous, Chrétiens, en accueillant ainsi le sens de la vie que Dieu nous révèle.

Puisque nous allons commencer une année nouvelle, il ne s'agit pas de faire des choses extraordinaires ; mais peut-être pouvons-nous, pendant cette nouvelle année scolaire, donner la priorité, dans les petites choses du quotidien, aux pauvretés qui nous entourent : affectives, intellectuelles, matérielles et spirituelles.

A la suite de Sainte Thérèse de Lisieux, osons faire, de façon extraordinaire, les choses ordinaires.

Très chaleureusement à chacune et à chacun de vous, bel été !

Sœur Chantal GREFFINE
Directrice de l'École

M. Jean-Dominique EUDE
Directeur de l'Institution

Institution Jean-Paul II – 39, rue de l'Avalasse – 76 044 ROUEN cedex
☎ 02 35 71 23 55 – Fax 02 35 71 18 12 – E-mail : accueil@institutionjeanpaul2.fr